

Les partenariats miniers pour le développement - Comment exploiter la contribution globale du secteur minier

Conférence du FMI, 21-22 mars 2012, Kinshasa/RDC

« La gestion des ressources en Afrique »



Plan

- Qu'est-ce que le Conseil international des mines et des métaux (CIMM) ?
- Objectifs régionaux en Afrique
- Conclusions du CIMM sur la gouvernance dans le secteur minier
- Importance des partenariats
- Conclusions

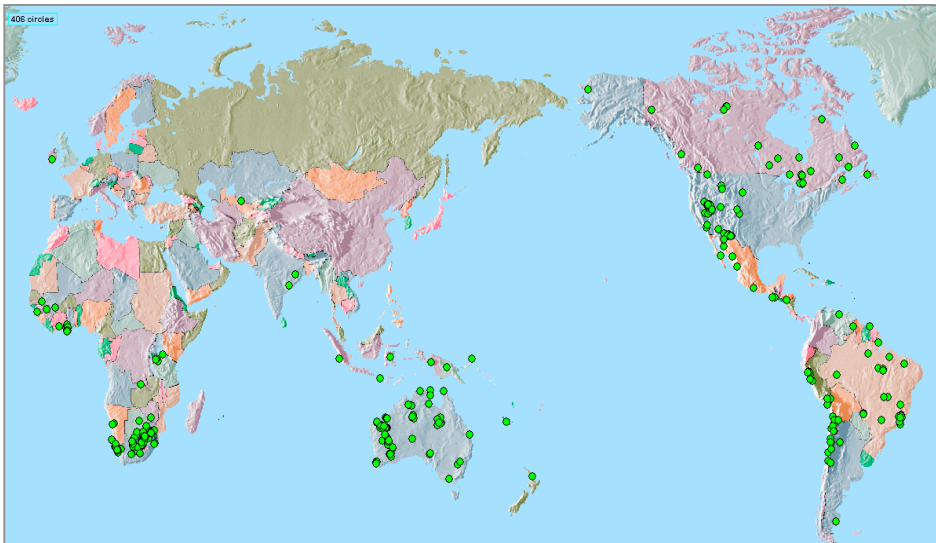
Le CIMM en bref



**Dirigé par un
président**

**21
entreprises
membres**

**32
associations
membres**



**Plus de 800 sites
dans 62 pays, hors
exploration**

**Des programmes
dans plusieurs
domaines
thématiques**

Entreprises membres du CIMM

Australie | **BHP Billiton**

Brésil | **Vale**

Canada | **Barrick**
Goldcorp
Teck

Chili | **Codelco**

Chine | **MMG**

France | **Areva**

Japon | **JX Nippon Mining & Metals**
Mitsubishi Materials
Sumitomo Metal Mining

Norvège | **Hydro**

African Rainbow Minerals

Afrique du Sud | **AngloGold Ashanti**

Gold Fields

Suisse | **Xstrata**

Anglo American

Royaume-Uni | **Lonmin**

Rio Tinto

Freeport-McMoRan Copper & Gold

Etats-Unis | **Newmont**

Améliorer le rendement des activités extractives – au profit de qui ?

Le partage des recettes est-il considéré comme un jeu à somme nulle avec un gagnant (les Etats ?) et des perdants (les entreprises ?) ?

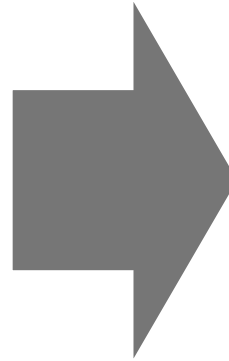
AU FOND... POURQUOI S'Y INTÉRESSER ?

- Dans les régions pauvres au tissu économique peu ou pas développé, l'exploitation de ressources minérales non renouvelables fournit L'OCCASION de mettre en place un soubassement économique capable d'expansion. Dans les faits, l'adoption d'une approche pertinente engendre des externalités positives
- Cette approche permet à un GRAND NOMBRE D'ACTEURS de bénéficier des recettes et autres avantages connexes (dans la chaîne de valeur) sans se limiter à la part de recettes fiscales encaissée immédiatement
- Le montant exact des recettes revenant aux Etats n'a qu'une importance SECONDAIRE

Les objectifs régionaux en Afrique...

Initiative africaine sur l'exploitation minière

- **Intégrer** le secteur minier dans les sociétés et les économies nationales – disparition des enclaves minières
- **Exploiter les ressources extractives** pour favoriser la croissance, la réduction de la pauvreté et le développement social
- Profiter de **l'espace politique** dégagé par les cours élevés des produits de base
- Adopter **une approche axée sur le développement** pour le secteur minier



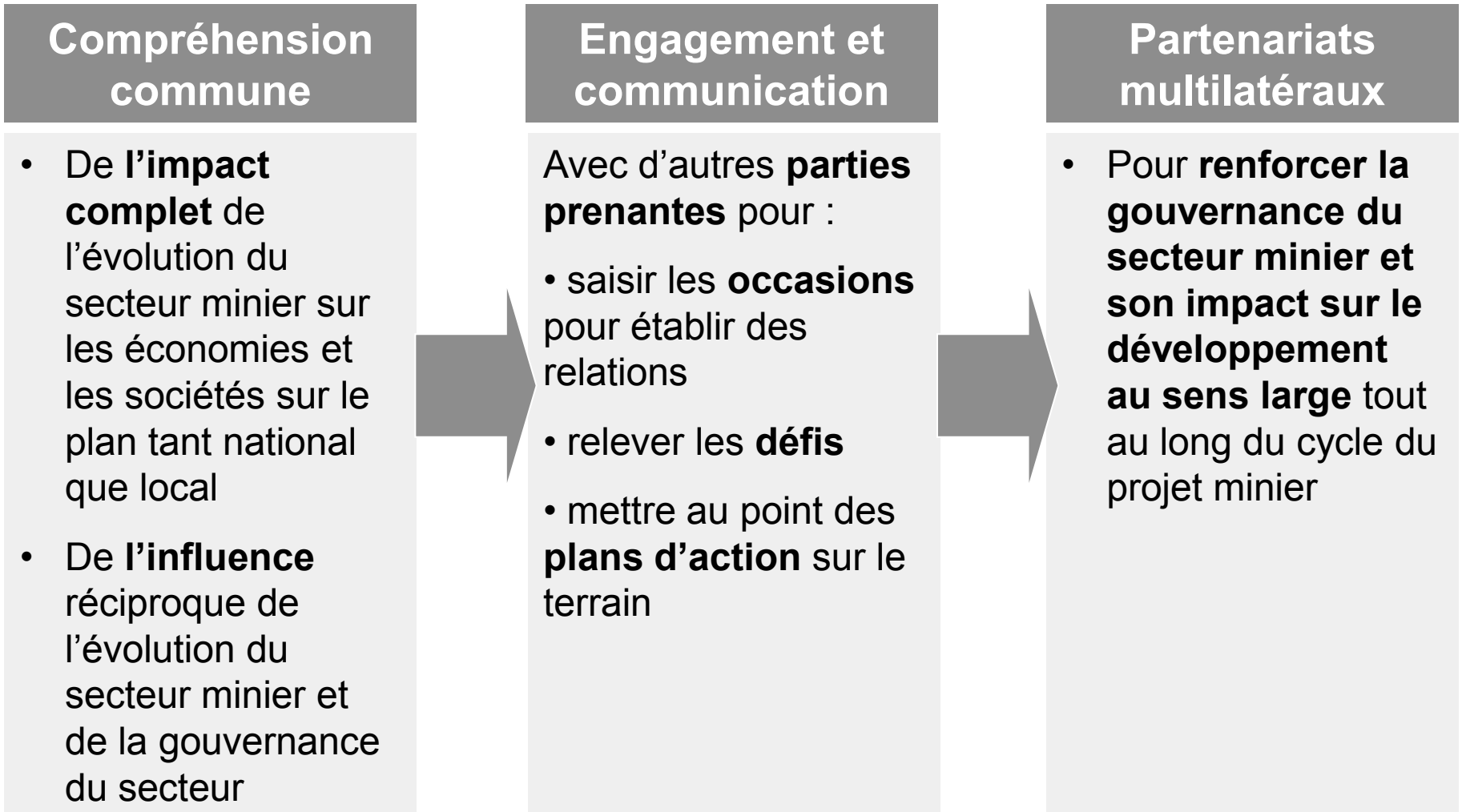
- **Responsabilité des décideurs politiques africains** dans la transformation du mode de gestion des ressources minérales
- Caractère critique d'une bonne gouvernance – **en s'appuyant sur les améliorations déjà mises en œuvre** (par exemple le MAEP)
- **Créer des articulations dans la chaîne de valeur**



African Union
a United and Strong Africa



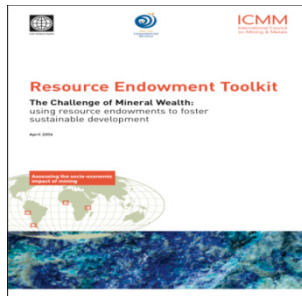
....sont partagés par le CIMM



L'initiative relative aux dotations en ressources (REi) du CIMM

Trois grandes questions ont été abordées depuis 2004 dans le cadre de cette initiative :

- Quel est l'**impact** socio-économique direct de l'activité minière ?
- Quels sont les **facteurs clés de réussite** qui ont permis à certains pays d'exploiter leurs dotations considérables en ressources sans être frappés par la « malédiction des ressources » ?
- Quelles **mesures pratiques** l'industrie, les gouvernements, les communautés locales et les agences de développement pourraient-elles prendre pour mettre en place et optimiser ces facteurs de réussite ?



La REi a amené le CIMM à développer la boîte à outils « Mining Partnerships for Development » (MPD)

Une approche systématique :

1. mesure de l'impact **socio-économique** et de son interaction avec le cadre de gouvernance existant :
 - impact positif et négatif
 - impact quantitatif et qualitatif
 - impact national et local
2. évaluation des principales causes (**clés de la réussite et échecs**) qui sous-tendent l'impact
3. mise au point de **projets de partenariats** pour résoudre les lacunes en matière de capacités et continuer à faire « grossir le gâteau »...



MPD ToolkitV3/ juillet 2011,
[http://www.icmm.com/mpd
toolkit](http://www.icmm.com/mpd_toolkit)

A ce jour, cette boîte à outils a été **utilisée dans 10 pays avec 3 études de cas en Afrique** (Ghana, Tanzanie, Guinée)

Message 1 – les facteurs de réussite ont de multiples facettes

Les études de cas ont démontré que :

l'impact dépend de **tous** ces facteurs...

- Une saine gestion macroéconomique sur le plan national
- La transparence des recettes
- Une gestion des recettes minières qui n'engendre pas de conflits de répartition
- Des normes adéquates de gouvernance nationale
- Un comportement responsable des entreprises et des contrats d'exploitation minière sains
- Une mise en œuvre des principales initiatives internationales : ITIE, principes volontaires

...mais peut être amplifié par

- **la qualité de la gouvernance** au niveau régional et local
- **la qualité de la coopération** entre pouvoirs publics, entreprises, partenaires de développement et organisations de la société civile pour amplifier l'impact dans des secteurs particulièrement difficiles dont **le secteur minier ET**

- (1) **la réduction de la pauvreté,**
- (2) **la gestion des recettes,**
- (3) **la planification régionale,**
- (4) **le contenu local,**
- (5) **l'investissement social et**
- (6) **le règlement des différends.**

Ces facteurs soulignent la nature intrinsèquement **locale** de l'exploitation minière et la nécessité d'un soutien collaboratif pour relever les défis sectoriels.

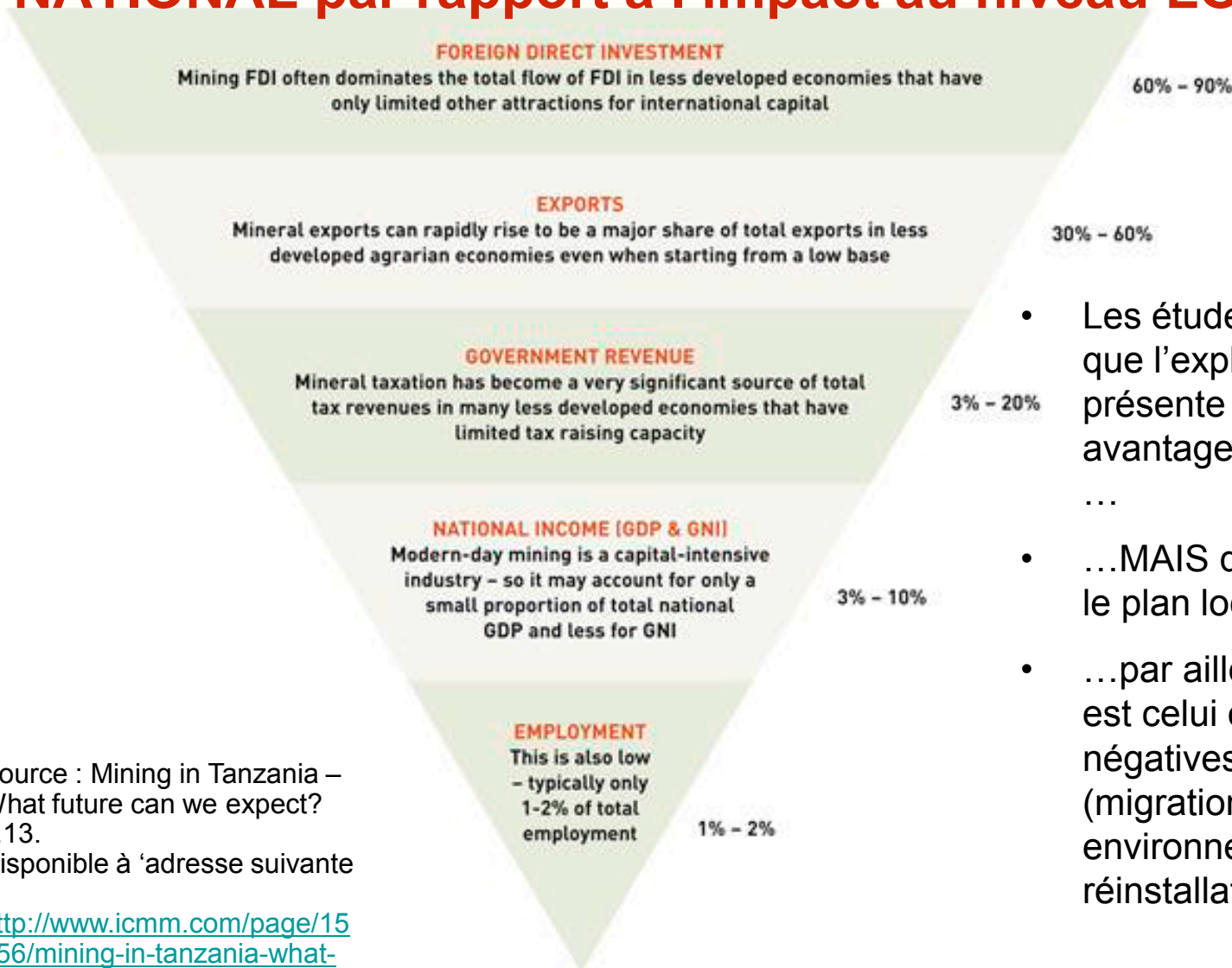
Message 2 – TROIS dimensions dans la chaîne de valeur

Chaque dimension présente des difficultés particulières au regard de la gouvernance

- (1) Gouvernance sur toute la **durée de vie** du projet – avec des possibilités de diversification à différents stades et une équité intergénérationnelle
- (2) Gouvernance et intégration économique – exploitation de toutes les articulations **aval, amont, connexes et latérales**
- (3) Gouvernance et impact au **plan national par rapport au plan local** – prise de décisions par le gouvernement central, mise en œuvre locale de la politique du gouvernement, transparence

Le partage des recettes ne représente qu'une partie des priorités SI on peut exploiter les externalités potentiellement positives. Il importe également D'UTILISER de façon efficace les recettes aux bons échelons de l'Etat

Message 3 : comparaison de l'impact au niveau NATIONAL par rapport à l'impact au niveau LOCAL



- Les études de cas ont montré que l'exploitation minière présente souvent des avantages sur le plan **national** ...
- ...MAIS que les avantages sur le plan local sont plus limités
- ...par ailleurs, l'échelon local est celui où les retombées négatives se font le plus sentir (migrations, impact environnemental, réinstallations, perturbations)

Source : Mining in Tanzania –
What future can we expect?
P.13.
Disponible à 'adresse suivante
:
<http://www.icmm.com/page/15956/mining-in-tanzania-what-future-can-we-expect>

Message 4 – rassembler toutes les parties prenantes...

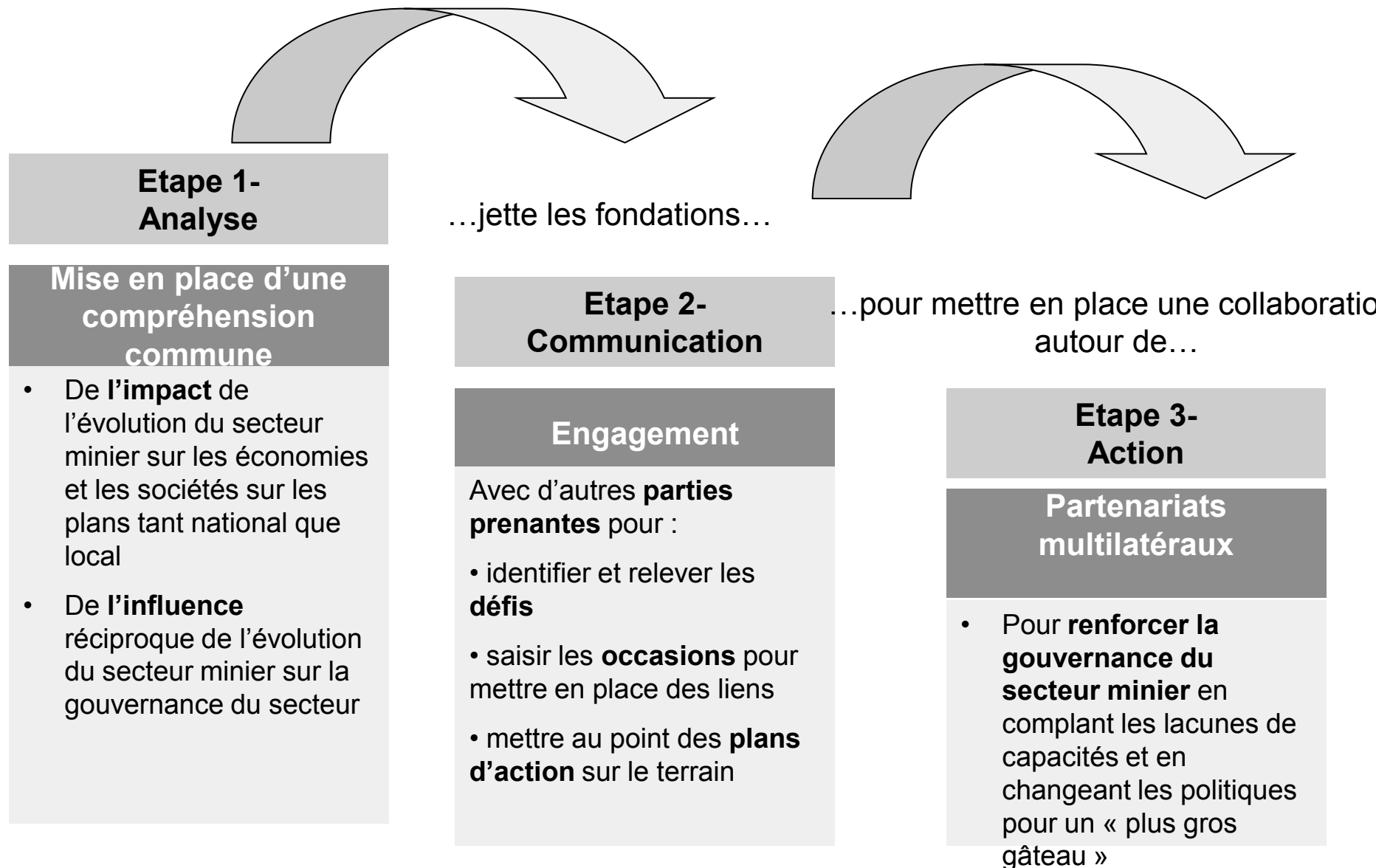
Le CIMM a co-organisé plusieurs ateliers multilatéraux au Chili, en Colombie, au Ghana, au Laos, au Pérou, au Brésil et en Tanzanie. Ils ont joué un rôle essentiel en donnant aux parties concernées un espace de **communication** qui leur a permis :

- d'exprimer des perspectives différentes sur l'impact de l'exploitation minière
- d'identifier les défis (gestion des conflits, des recettes, développement local)
- d'améliorer l'échange d'informations entre parties impliquées dans l'exploitation minière
- de définir en termes pratiques les rôles et les responsabilités des partenaires pour combler les lacunes en matière de capacités et faire « grossir le gâteau » des investissements miniers



Disponible à l'adresse suivante
<http://www.icmm.com/mpdtoolkit>

Organisation du processus de communication



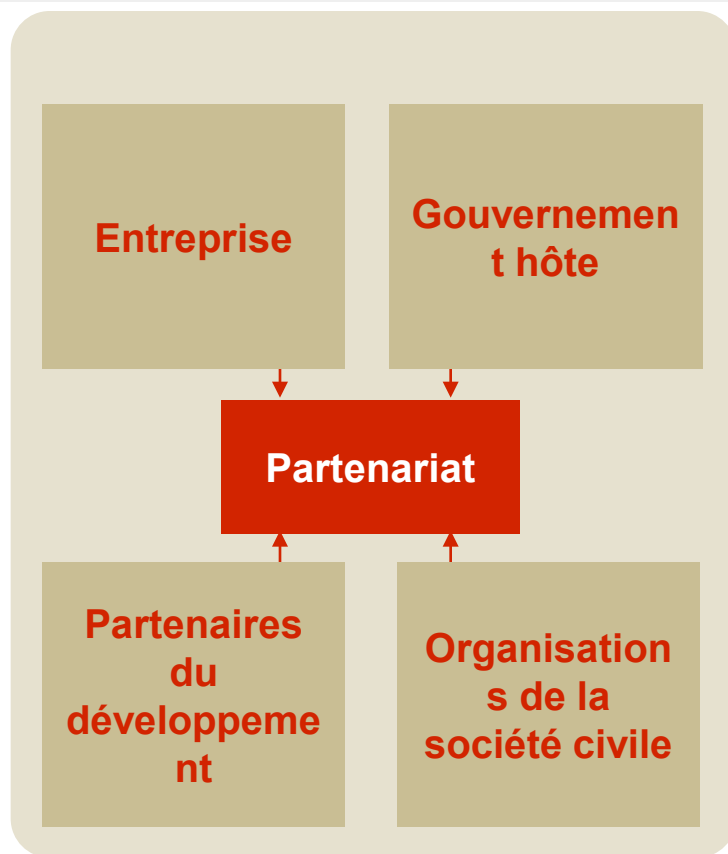
Développer les partenariats

- Les partenariats peuvent aider le secteur minier à **renforcer la gouvernance et renforcer les liens**
- Renforcer les liens implique par définition de donner un **rôle actif tant aux entreprises qu'aux autres parties prenantes**

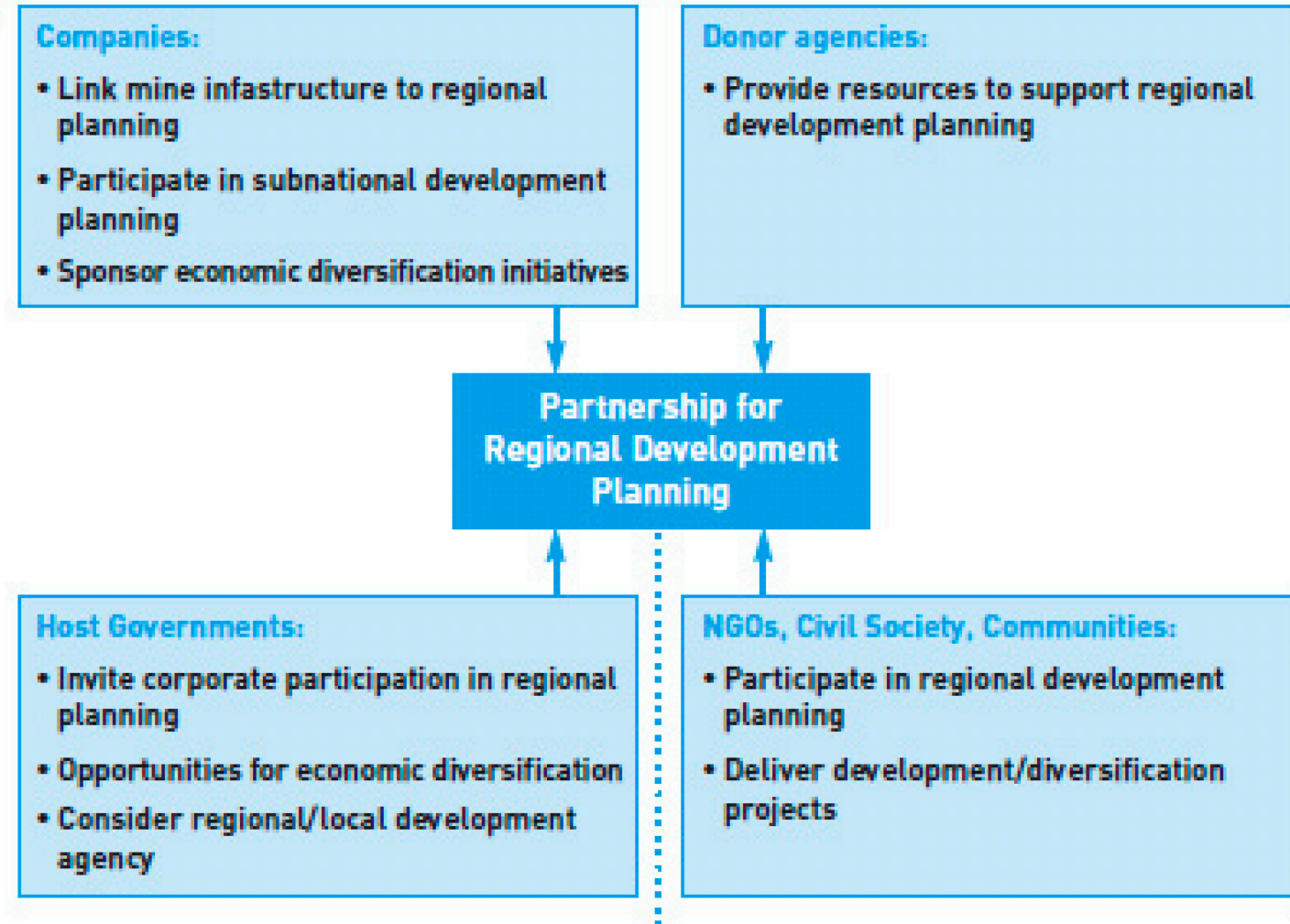
Le CIMM a identifié six domaines prioritaires pour les partenariats

Le secteur minier ET

- la réduction de la pauvreté
- la gestion des recettes
- la planification régionale
- le contenu local
- l'investissement social
- le règlement des différends



Exemple de partenariat – développement régional



Conclusions

Les partenariats multilatéraux peuvent renforcer la contribution globale du secteur minier au développement

Grâce à une meilleure utilisation des recettes tirées de l'exploitation minière ainsi qu'avec l'aide :

- **de politiques publiques globales et cohérentes** pour un développement fondé sur les ressources sur toute la durée de vie du secteur et de grands projets
- **d'une meilleure gestion** de l'impact sur le plan national et aussi de l'impact local, qui est important
- **du renforcement des capacités, notamment administratives**, dans les domaines où c'est le plus nécessaire en vue d'améliorer la contribution globale du secteur minier (éducation et développement des compétences, administration fiscale, gouvernance au niveau local, analyse sectorielle, capacités à contenu local)
- d'un soutien à une **économie politique** positive avec une consolidation mutuelle des intérêts publics et privés touchant à la gestion de la rente minière.

Conclusions

Le développement de partenariats collaboratifs suppose :

- **une parfaite compréhension** de l'impact **complet** sur le plan socio-économique (au lieu de l'aperçu vague et partiel qu'on en a trop souvent) - positif et négatif, quantitatif et qualitatif, national et local – et du cadre de gouvernance existant
- un **dispositif pour** que toutes les parties concernées **partagent** cette compréhension et admettent (i) le caractère complexe de la gouvernance du secteur minier et (ii) la nécessité d'une action collaborative
- une **plateforme de développement de partenariats collaboratifs** associant entités publiques, entreprises, partenaires du développement et organisations de la société civile en vue d'améliorer le cadre de gouvernance du secteur minier.

Pour plus d'informations,
veuillez contacter :

Kathryn McPhail, CIMM
kathryn.mcphail@CIMM.com